

5.00 crédits	60.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Bosmans Hilde (coordinateur(trice)) ;De Rycke Katrien ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Niveau-seuil dit ' b1 ' du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.
Thèmes abordés	<p>Les thèmes abordés tenteront de susciter l'intérêt de jeunes adultes et évoqueront leurs hobbies, loisirs, vacances, études et métier(s) futur(s), la vie quotidienne et courante, l'actualité, les voyages et relations avec les autres, la culture (au sens large d'activité humaine) des pays dont ils étudient la langue.</p> <p>Ce cours mettra l'accent tant sur les aspects communicatifs que sur la correction formelle de la langue (au niveau de la prononciation et de la grammaire par exemple)</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant devra avoir développé une compétence de communication de "niveau intermédiaire supérieur" dans les quatre aptitudes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. la compréhension à l'audition (B2-) 2. la compréhension à la lecture (B2-) 3. l'expression orale (B1+), tant individuelle qu'interactive 4. et l'expression écrite (B1+)

Modes d'évaluation des acquis des étudiants

Si la situation sanitaire le permet, c'est-à-dire: cours en présentiel: évaluation permanente tout au long de l'année.

De nombreux tests obligatoires seront organisés durant le semestre sous la forme de contrôle continu.

L'évaluation comprendra quatre parties, conformément aux objectifs poursuivis et traitera des mêmes thèmes que ceux qui auront été abordés (utilisation convergente de l'acquis). L'évaluation du code (vocabulaire et grammaire) sera intégrée dans les évaluations des savoir-faire (oraux et écrits)

	test 1 + 2	test 3	total
Evaluation de la compréhension à l'audition (analytique et globale)	5%	10%	15%
Evaluation de la compréhension à la lecture et le vocabulaire	10%	25%	35%
Evaluation de l'expression écrite	10%	10%	20%
Evaluation de l'expression orale (individuelle et interactive)	présentation : 10%	examen : 20%	30%

Examen écrit (test 3) et oral en semaine 14.

Si la situation sanitaire (ou autre situation de crise) ne permet pas une évaluation permanente (par exemple suite à un basculement vers l'enseignement à distance), alors:

- L'évaluation écrite pendant les cours sera remplacée par un examen écrit à distance en semaine 14 (Q1) ou pendant la session de janvier (Q1) : vocabulaire, compréhension à l'audition et à la lecture, expression écrite et grammaire = 80% de la note finale). Les enseignants placeront des tests blancs sur la plate-forme Moodle. La participation à ces tests blancs peut rapporter à l'étudiant un point bonus pour cette partie écrite.
- Les présentations orales sur Teams pendant l'année comptent pour 5% de la note finale, et l'examen oral sur Teams, basé sur les thèmes abordés au cours et questions relatives au contenu du cours pour 15% de la note finale. Des questions de vocabulaire pourront également être posées durant cet examen oral.
- Si l'examen écrit ne peut pas prendre place en présentiel, il sera dès lors annulé et remplacé uniquement par les présentations et l'évaluation orale basée sur les thèmes abordés au cours, les questions relatives au contenu du cours et questions de vocabulaire. Cette note constituera alors 100% de la note finale.
- Tenant compte de la situation sanitaire, si **la possibilité nous est toutefois laissée d'organiser un examen écrit en présentiel**, nous opterons pour cette possibilité et organiserons un examen écrit en présentiel portant sur le vocabulaire, la, l'expression écrite et la compréhension à l'audition et à la lecture.
L'examen oral serait maintenu en complément pour évaluer les compétences communicatives orales des étudiants








Attention:

Tous les tests en semaine 14 ou pendant la session en janvier sont obligatoires. Si vous êtes absent (sans justificatif officiel) pour l'une des parties de l'évaluation, ceci impliquera une note « d'absence » pour la totalité de l'évaluation. Un étudiant n'ayant pas passé une partie de cette évaluation se verra donc interdire l'inscription aux autres parties de l'évaluation. Si vous êtes absent sans justificatif officiel pour les tests au cours du quadrimestre ou si un test est manqué en raison d'une inscription tardive, vous obtiendrez un 0/20 pour ce(s) test(s). L'examen oral est basé sur le contenu des textes vus et sur un portfolio d'activités en néerlandais que l'étudiant a constitué au cours du semestre. Sans portfolio, l'étudiant ne peut pas présenter l'examen oral.

La présence au cours (en présentiel ou à distance) est obligatoire. Si l'enseignant-e le juge utile, il/elle pourrait proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen du cours pour un-e étudiant-e qui n'aurait pas suivi régulièrement les activités d'apprentissage (RGEE - art. 72).

A la session de juin/septembre, l'étudiant est tenu de représenter toute la matière de l'examen écrit + l'examen oral. La note pour l'évaluation permanente (= uniquement la présentation), obtenue pendant l'année, intervient quand celle-ci est en faveur de l'étudiant. Lors de l'examen de juin/septembre, l'étudiant ne repasse donc que la partie écrite et l'examen oral et non plus les présentations.

Méthodes d'enseignement	<p>Si la situation sanitaire le permet (code vert), cette unité d'enseignement se donne en présentiel et partiellement en e-learning.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 60 h de cours en présentiel en petits groupes de 20 étudiants (4 heures par semaine). • présentation de " textes de base " (articles et enregistrements sonores) relevant des champs thématiques évoqués plus haut, sur lesquels sont basées l'expression orale et écrite et la compréhension à l'audition, des activités de production orale (jeux de rôles, débats, conversations, etc.) (2 heures). • exercices de compréhension à l'audition et de l'expression écrite (2 heures) <p>• 40 heures de travail autonome:</p> <ul style="list-style-type: none"> • étude systématique du vocabulaire, intégré dans des exercices de compréhension à l'audition et à la lecture; • préparation des exercices de lecture, d'écoute et d'expression orale; • mise-à-jour des notes, révision, étude par coeur; • révision de la grammaire de base (théorie et exercices individuels, à réaliser avec la plateforme e-learning Moodle) <p>Si la situation sanitaire ne le permet pas (code jaune ou orange),</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 h de cours en présentiel en petits groupes de max. 15 étudiants (2 heures par semaine). • Présentation de " textes de base " (articles et enregistrements sonores) relevant des champs thématiques évoqués plus haut, sur lesquels sont basées l'expression orale et écrite et la compréhension à l'audition, des activités de production orale (jeux de rôles, débats, conversations, etc.) <p>• 70 heures de travail autonome:</p> <ul style="list-style-type: none"> • étude systématique du vocabulaire, intégré dans des exercices de compréhension à l'audition et à la lecture; • préparation des exercices de lecture, d'écoute et d'expression orale; • les exercices de compréhension à l'audition et de l'expression écrite à réaliser avec la plateforme e-learning Moodle • mise-à-jour des notes, révision, étude par coeur; • révision de la grammaire de base (théorie et exercices individuels, à réaliser avec la plateforme e-learning Moodle) <p>En cas de code rouge (ou orange), cette unité d'enseignement aura lieu sous forme d'enseignement à distance. En fonction de la situation (sanitaire ou pour des raisons pédagogiques par exemple), le cours peut à tout moment basculer en enseignement à distance.</p>
Contenu	<p>Cette unité d'enseignement tente de susciter l'intérêt de jeunes adultes et évoqueront leurs hobbies, loisirs, vacances, études et métier(s) futur(s), la vie quotidienne et courante, l'actualité, les voyages et relations avec les autres, la culture (au sens large d'activité humaine) des pays dont ils étudient la langue.</p> <p>Cette unité d'enseignement mettra l'accent tant sur les aspects communicatifs que sur la correction formelle de la langue..</p>
Ressources en ligne	<p>https://moodle.uclouvain.be</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • syllabus LNEER1730 NEDERLANDSE TAAL - INTERMEDIAR NIVEAU (ILV - Facopy) • Comprendre et exploiter de textes d'actualité (M. Baelen, P. Degrave, K. De Rycke, Ph. Hiligsmann, De Boeck Supérieur, 2018). • Thematische woordenschat Nederlands voor anderstaligen (Loo, van e.a., Intertaal, 2013) (les 1000 mots les plus fréquents). • 100 fautes (Ph. Hiligsmann, P. Degrave, K. Van Goethem & L. Rasier, De Boeck Université, à paraître en octobre/novembre 2014).
Autres infos	<ul style="list-style-type: none"> • Groupes de max. 20 étudiants. • L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel.
Faculté ou entité en charge:	<p>ILV</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	ARKE1BA	5		
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques	GERM1BA	5		
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes	LAFR1BA	5		
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie	MUSI1BA	5		
Bachelier en philosophie	FILO1BA	5		
Mineure en études néerlandaises	MINNEER	5		
Bachelier en histoire	HIST1BA	5		
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE1BA	5		